

## Relations Internationales - Attribution de subventions

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Selon les barèmes actuellement en cours, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

### 1) à des associations

\* **462 F** au Sport Nautique Bisontin pour le déplacement à Pavie (Italie) de 5 kayakistes pour participer à une compétition internationale de canoë-kayak du 6 au 8 septembre 1996 (échange sportif).

\* **980 F** à la Jeune Chambre Economique pour l'accueil de 14 membres de la Jeune Chambre Economique de Huddersfield (Angleterre) du 21 au 27 juillet 1996 (échange professionnel).

\* **5 100 F** à l'Association Comté- Baltique-Amour pour le déplacement à Tver (Russie) de 33 de ses membres du 19 septembre au 3 octobre 1996 (échange culturel).

\* **1 425 F** à l'AROEVEN pour le déplacement à Munich (Allemagne) de 15 jeunes du 7 au 21 juillet 1996 (échange culturel et linguistique).

### 2) à des établissements scolaires

\* **2 000 F** au Foyer socio-éducatif du Collège Proudhon pour le déplacement de 27 élèves à Gehrden (Allemagne) du 15 au 26 octobre 1996 (échange scolaire).

\* **2 500 F** au Foyer socio-éducatif du Collège Proudhon pour le déplacement de 24 élèves à Huddersfield (Angleterre) du 4 au 16 octobre 1996 (échange scolaire).

Ces subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 12 467 F, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 1996 - chapitre 92.06/65748.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Relations Internationales et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

*Récépissé préfectoral du 27 décembre 1996.*